

## **Aide – Mémoire**

des conditions d'admission détaillées au poste  
**dans la carrière A2 – sous-groupe scientifique et technique**

**tâche : 100%**

**statut : fonctionnaire communal**

### **Conditions d'admissibilité :**

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise.
- Faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (luxembourgeois, français, allemand) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.
- Détenir un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un « Bachelor » de préférence en génie civil (les grades ou diplômes visés doivent être inscrits au registre des diplômes prévus par la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles)
- Les candidats pour ce poste doivent déjà avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité du secteur communal dans le groupe de traitement A2, sous-groupe de traitement scientifique et technique.

### **Missions:**

- Planification, surveillance et coordination de projets
- Suivi administratif et financier des projets : budget, contrats d'ingénieurs et d'architectes, facturation, subsides, décompte ainsi que rédaction de toute sorte de correspondance y relative
- Gestion des projets d'urbanisme
- Gestion et contrôle des autorisations de bâtir
- Commodo-incommodo
- Entretien du réseau de canalisation, de gaz, ...
- circulation
- 

Cette énumération est non exhaustive et pourra être modifiée selon les besoins du service.

### **Qualités personnelles requises:**

- Sens des responsabilités,

- Discrétion et tact,
- Apte à travailler de façon autonome et en équipe,
- La maîtrise courante des trois langues administratives (luxembourgeois, français et allemand) est indispensable.

### **Pièces à joindre au dossier de candidature:**

- 1) lettre de candidature
- 2) curriculum vitae détaillé avec photo récente et numéro de téléphone
- 3) extrait récent de l'acte de naissance (<2 mois)
- 4) extrait récent du casier judiciaire (<2 mois) bulletin no. 3
- 5) copie de la carte d'identité ou du passeport
- 6) copies des diplômes et certificats d'études et de formation requis
- 7) copie du certificat attestant la réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement A2 sous-groupe scientifique et technique
- 8) copie du permis de conduire
- 9) le cas échéant, extrait du registre des délibérations portant nomination définitive dans une commune antérieure

### **Dispositions actuelles :**

Une expérience professionnelle dans le secteur communal constitue un avantage.

Permis de conduire B

### **Délai pour la remise du dossier de candidature**

Le dossier de candidature, munis de toutes les pièces à l'appui, doivent parvenir au collège échevinal pour le vendredi **20.11.2020 à 12.00 heures** au plus tard.

#### Adresse :

Collège échevinal de la commune de Garnich  
15, rue de l'école  
L-8353 Garnich

Personne de contact :

Gindt Laurent (ingénieur-technicien),

Tél : 38.00.19 - 56